

Réunion du 3 décembre 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président  
Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Gaston DANN, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Robert HERRMANN

Absent(s) : Monsieur Thierry CARBIENER

Rapporteur : Monsieur Francis GRIGNON

**N° CP/2012/928 - Rénovation et accroissement du parc privé - 1324  
Conventions de partenariat au titre du Programme d'intérêt  
général "Rénov'Habitat 67" et de la valorisation du patrimoine**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve les conventions de partenariat au titre du Programme d'intérêt général (PIG) "Rénov'Habitat 67" et de la valorisation du patrimoine, à intervenir entre le Département et respectivement :

- la commune de LAMPERTHEIM
- l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et chacune des communes de MOTHERN, OBERBRONN, ROSHEIM et SELESTAT
- l'ANAH et la communauté de communes du Val de Moder.

Elle autorise par ailleurs son président à signer ces six conventions.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20121203-73200-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 07/12/12